

## CMF Réseau :

# Le site internet personnalisé

*Adhérents CMF, réalisez votre site internet grâce à CMF réseau...  
C'est gratuit !*

«**CMF réseau**» est un outil de mise en réseau des adhérents CMF, de gestion administrative pour les structures musicales mais aussi de communication auprès du grand public. En effet chaque structure, lors de son adhésion, a automatiquement accès à «**CMF réseau**» avec un site internet personnel. L'adresse se compose du nom de la structure suivi de «**.openassos.fr**».

**Ex :** <http://harmoniedelyon.openassos.fr>

Ce site permet de faciliter la communication entre votre structure et les personnes qui suivent vos événements, ou qui s'intéressent à vos activités, mais aussi à d'autres publics de vous découvrir en ligne ! Sa mise à jour est simple et rapide, suivez le guide...

### I) Actualiser votre site internet

Dans «**CMF réseau**», lorsque vous intégrez un nouvel événement dans votre module de gestion, vous pouvez choisir sa «**visibilité**» :

– **Privé** : l'événement sera alors pris en compte dans l'agenda de votre module mais ne sera pas communiqué dans le réseau.

– **Public sur tous les sites web** :

l'événement sera alors diffusé sur votre site **et** sur les sites des structures CMF auxquelles vous appartenez

## > Rappel

**1)** Pour vous connecter à votre module de gestion : rendez-vous sur [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org), cliquez sur *Adhérents*, *identifiez-vous* (en haut de page) et entrez vos codes d'accès\* dans le formulaire proposé.

**2)** Pour gérer vos événements une fois connecté : déroulez l'onglet *Agenda* et cliquez sur *Gestion des événements*. Vous pouvez alors :

- créer un nouvel événement en cliquant sur l'icône *Nouveau* en haut à droite et choisir ensuite sa «**visibilité**»
- ou cliquer sur un événement déjà existant pour modifier sa «**visibilité**».

\* **Vous avez perdu vos codes d'accès à «**CMF réseau**» ?**

Contactez votre fédération de rattachement afin qu'elle génère votre nouvel identifiant ou renseignez-vous auprès du service communication de la CMF :  
Elsa Philippe, tél : 01 48 78 76 63.

– **Site web de la structure uniquement** : l'événement sera alors publié sur votre site internet uniquement.

La mise à jour de votre site internet se fait donc automatiquement suite aux informations que vous voulez bien renseigner dans votre module. Lorsque la date de l'événement est passée les suppressions des infos diffusées se font automatiquement.

### II) Valoriser vos partenaires

Au sein de votre module de gestion, vous pouvez également gérer la visibilité de vos partenaires sur votre site internet. Pour cela, rendez-vous dans

*Répertoire* → *Gestion des personnes morales*. Ici, il vous sera possible de :

- créer un nouveau contact Partenaire en cliquant sur l'icône *Nouveau* en haut à droite
- ou cliquer sur une fiche Partenaire déjà existante

Dans les deux cas, on vous proposera 2 pages : une pour les *Informations générales* liées au partenaire et l'autre pour les *Partenariats et dons*. Dans la première vous pourrez insérer un visuel (logo ou encart pub du partenaire) et, dans la seconde, choisir si ce visuel sera affiché sur votre site ou non en cochant la case *logo affiché* ou pas.



Le site CMF, vu par tous



Le site CMF, lorsque l'administrateur est connecté

### III) Modifier rapidement les informations en ligne

Lorsque vous êtes connecté dans « CMF réseau » et que vous consultez votre site internet, vous pouvez à tout moment effectuer des corrections sur les informations qui y sont publiées en cliquant sur les crayons proposés à côté de chaque paragraphe. Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors dans laquelle vous pouvez faire les corrections de texte souhaitées mais également ajouter des photos ou modifier la mise en page.

Si vous consultez votre site internet sans être connecté à « CMF réseau », vous êtes dans la situation de l'internaute extérieur et, par conséquent, vous ne voyez pas ces crayons qui permettent d'effectuer des corrections sur votre site.

### IV) Développer et animer le site internet

Pour les structures qui possèdent un module Adminfédé ou Adminassos+, il est possible de personnaliser le site, d'ajouter de nouveaux onglets, de modifier son arborescence et d'enrichir les pages avec de la musique, des vidéos, des photos ou des diaporamas.

- Pour cela, deux modes d'accès : tapez dans la barre de navigation l'adresse de votre site internet suivie de « /typo3 » [ex : http://harmoniede.lyon.openassos.fr/typo3] puis tapez vos identifiants « CMF réseau ».
- Ou, si vous êtes déjà connecté à

« CMF réseau », cliquez simplement sur *Admin. Site Typo 3* en haut de page.

Dans les deux cas, vous arrivez sur une nouvelle fenêtre, c'est le back office de votre site internet. Ici, il vous sera possible d'ajouter des pages, des menus, des sous-menus, de choisir leur constitution (nombre de colonnes, etc), d'insérer des médias, des fichiers à télécharger, et du code HTML si besoin !

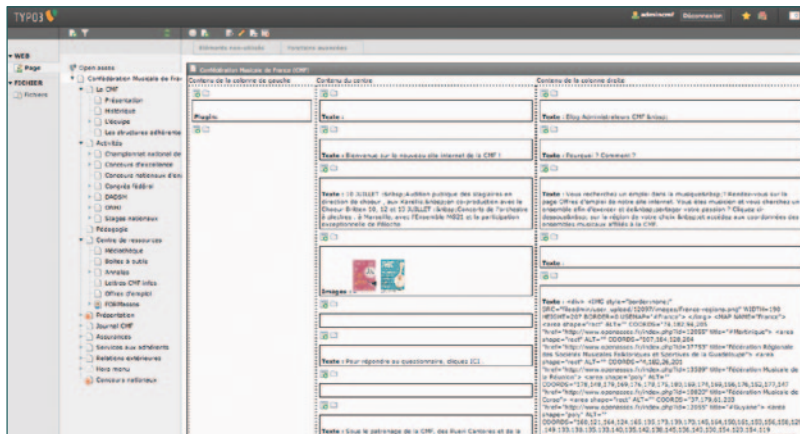
#### Le nouveau site internet de la CMF a été constitué de cette façon.

**LE PLUS :** lorsque vous êtes connecté à « CMF réseau » le site internet de la CMF vous dévoile des pages qui concernent uniquement les adhérents CMF et qui sont « cachées » au public. Ainsi, un manuel d'utilisation de Typo 3 est accessible sur le site internet de

la CMF par tout adhérent qui se connecte avec ses codes d'accès. Comment faire ?

1. Rendez-vous sur le site et identifiez-vous
2. Vous êtes alors dirigé automatiquement vers le module de votre structure. Ici, cliquez sur *Mes fédérations* en haut de page, puis sur *Site internet de la CMF*.
3. Une fois de retour sur le site de la CMF, déroulez le menu *Centre de ressources*, cliquez sur *Formassos*, puis *Diaporama* et allez trouver le diaporama Do7 Typo 3.

Ce document vous permettra de découvrir en détails toutes les possibilités de Typo 3. Un menu *Aide* est également disponible en permanence sur « CMF réseau » pour répondre à toutes vos questions techniques.



Interface de typo 3